

ACIA
Beth Mosché



3, Avenue de Clermont Tonnerre
93600 Aulnay sous Bois
aciabethmosche@free.fr

ב"ה

Semaine 19 – Du 07 au 13 Mai 2023 (du 16 au 22 Iyar 5783)

La e-letter est dédiée à la mémoire de
GAD BEN MAÏNA GOUMARA UZAN

DATES & HORAIRES Semaine

Dimanche 07 Mai 2023

Cha'harit : 08h00 (Oudou),
Suivi d'un petit déjeuner
Talmud Torah à 10h00

Lundi 08 Mai 2023

Cha'harit : 08h00
(Blanc Mesnil)

**LAG BAOMER
PARTY**

Lundi
8
Mai
19h00

Minha/Arvit suivi de la traditionnelle vente de bougies
au profit de la yeshiva du Rav Bieler
et d'un Barbecue géant !

**Entrée gratuite
Venez nombreux !
3 av Clermont Tonnerre 93600**

DATES & HORAIRES Chabbat



Chabbath Béhar – Bé'houkotai

Entrée Vendredi 12 Mai : 21h33

Sortie Samedi 13 Mai : 22h20

Vendredi soir

Min'ha suivi d'Arvith à 19h30

Samedi

Cha'harit à 09h30 (Odou)

Min'ha à 21h00

, suivi de la Séoudah Chlichite

Arvith à 22h20

PARACHA DE LA SEMAINE (tiré du site fr.chabad.org)

Bé'har Sinai – (Lévitique 25,1 – 26,2)

Sur le Mont Sinai, Hachem donne à Moïse les lois relatives à l'année sabbatique. Tous les sept ans, tous les travaux agricoles devront cesser dans le pays et les produits spontanés de la terre seront laissés à la libre disposition des hommes et des animaux.

La promesse est donnée que la récolte de la sixième année produira l'équivalent des trois récoltes et subviendra ainsi aux besoins de trois années : la sixième, la septième et la huitième.

Sept de ces cycles sabbatiques aboutissent à la cinquantième année : l'année du Jubilé durant laquelle on ne travaille pas non plus la terre, ceux d'entre le peuple qui se seraient vendus comme esclaves sont libérés et toutes les propriétés foncières ancestrales reviennent à leur propriétaire d'origine.

La paracha de Behar contient d'autres commandements relatifs à la propriété foncière et les interdits concernant l'escroquerie et l'usure.

PARACHA DE LA SEMAINE (tiré du site fr.chabad.org)

Be'houkotai - Lévitique 26, 3 - 27, 34

Hachem promet aux enfants d'Israël que s'ils veillent au respect de Ses Commandements, ils connaîtront la prospérité matérielle et demeureront en sécurité dans leur pays. Mais Il exprime aussi une mise en garde : l'exil, la persécution et d'autres plaies les frapperont s'ils abandonnaient leur alliance avec Lui.

Mais cependant, « Même alors, quand ils se retrouveront relégués au pays de leurs ennemis, Je ne les aurais point dédaignés, ni repoussés au point de les anéantir ; car Je suis l'E-ternel, leur Hachem . Et Je me rappellerai en leur faveur le pacte des aïeux. »

La paracha se poursuit par l'énoncé des règles de calcul du montant financier de certaines offrandes votives comme, par exemple, lorsque l'on consacre la valeur d'un terrain à Hachem.

Bé'houkotai conclut le troisième livre de la Torah, Vayikra, le Lévitique.